

peu connue, mais elle devrait être soulevée et répandue. Car il s'agit bien ici des fondations solides de ce projet : une volonté municipale, une détermination en action. Les Melgoriens et les Carnonnais y sont depuis le début associés : réunion publique, articles de presse, site internet... Le 19 décembre 2011, le Conseil Municipal a tiré le bilan de la concertation mise en place le 26 mai et une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) a été créée. Cet outil permet à la commune de maîtriser la cohérence de l'ensemble de son projet.

LA POPULATION AU CŒUR DU PROJET

Fort de sa réserve foncière et de l'outil «ZAC», la ville a désigné, le 5 novembre dernier, l'aménageur public qui sera le bras armé de la commune pour réaliser l'opération, la Société Publique Locale d'Aménagement L'or Aménagement, dans laquelle la

commune détient 36,22 % des actions. À quelle étape la municipalité se prépare-t-elle désormais ? À mener l'ensemble des études qui préciseront les contours du projet. Une chose est sûre : il y aura des logements, (sans doute un millier sur quelque 10 années), diversifiés, et des équipements. La forme qu'ils prendront, les équipements créés, les services rendus, les commerces installés... seront débattus avec la population, qui doit adhérer au projet, et le faire sien. Les attentes en termes de logements et de terrains sont légion : elles sont le fil conducteur de l'adjoint délégué à l'urbanisme. «*Nous allons essayer de réaliser ce programme avec des prix abordables pour les jeunes. C'est notre souhait !*» Et l'élu s'y emploie.

Que répondre alors aux questions qui animent la cité, sans médire, sans spéculer ?
Que la ville continue à se construire, emprun-



tant les nouvelles voies du développement urbain, plus respectueuses de l'environnement, plus solidaires, plus économes. Que les conditions techniques et l'énergie politique sont réunies pour créer plus qu'un énième espace à bâtir, ou à lotir : un morceau de ville en soi, qui exige le temps de la réflexion et de la concertation. #

Une exposition de panneaux présentant le diagnostic et les grands principes du projet est encore donnée dans le hall de l'hôtel de ville.

DÈS 2013 : LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE CAMUS-PRÉVERT AU CŒUR DE LA CITÉ, L'AVENIR

CALENDRIER

2011 : concours de maîtrise d'ouvrage
Conception du projet
confiée au groupement d'architectes
Stephan Hermet, Atelier Goasmat /Arnold
et BET IGBAT

Avril 2012 :
Consultation des entreprises

Juillet 2012 :
Début des travaux

Été 2013 :
Démolition des bâtiments
de l'école Albert Camus

Septembre 2013 :
Livraison des classes élémentaires

Janvier 2014 :
Livraison de l'école maternelle

18 mois de travaux en site occupé

BUDGET

5,2 millions d'€ TTC
(estimation prévisionnelle en phase
d'avant-projet définitif),
dont Conseil Général 440 000 €



Qui n'a pas vu cet été les premières grues voler derrière les toits de l'école Albert Camus ? À la rentrée 2013, 8 classes élémentaires et quelques mois plus tard, 4 classes maternelles (accueillies par un restaurant scolaire agrandi), devraient offrir leurs nouveaux bancs à 320 heureux enfants. Le groupe scolaire Camus Prévert est un projet important, structurant : la municipalité fait face aux nouveaux enjeux et répond aux attentes, vives, des habitants. Camus Prévert, c'est la promesse d'un

lieu de vie adapté au rythme des enfants, respectueux de l'environnement, accessible, pratique, sécurisé, moderne, cohérent. Pour assurer l'harmonie urbaine, l'ensemble de l'îlot est revisité, du parking Aldié, à la place Jules Ferry : la future entrée du groupe scolaire y est transférée. Le projet, mené dans la concertation, devrait répondre aux attentes de chacun : enfants, parents, citoyens. L'investissement des différents acteurs - les deux écoles, la Mairie, les représentants des parents d'élèves - a été exemplaire. #

CARNON LA NAUTIQUE

Depuis le début des années 2000, le port change de visage ; phare de la station, emblème de notre territoire littoral, il transforme avec lui le paysage carnonnais. Plusieurs travaux d'envergure se sont enchaînés, écrivant une nouvelle histoire en bord de quais : réaménagement du quai des pêcheurs (parties basse et piétonnière), réaménagement de deux pontons dans le bassin ouest du port (et création de 40 emplacements), réaménagement du nord du bassin, création d'une seconde aire de carénage, création d'un troisième bloc sanitaire.



EMBELLISSEMENT ET MODERNITÉ

L'année dernière, la rénovation de la passerelle Mertens, ouvrage d'art exemplaire, singulier, a été remarqué. Aujourd'hui, la

réfection des deux premières pannes de béton du bassin est (remplacées par trois pontons flottants) entame une réorganisa-

tion complète du plan d'eau, avec à terme, le remplacement de la troisième panne, le réaménagement des postes des quais périphériques, la suppression des pontons flottants du bassin ouest, et la création de quais d'encorbellement. Le projet veut allier sécurité, adaptation à l'offre nautique (les bateaux actuels sont plus larges), à la demande (le tourisme nautique se développe). Embellissement, modernité et confort vont donc guider passants et plaisanciers pour plusieurs années : Carnon la nautique consolide ses fondations. #

CALENDRIER PREMIÈRE PHASE (REPLACEMENT PANNES A ET B) :

Durée totale des travaux : 7,5 mois

Réalisation des travaux sur site : de octobre 2012 à mars 2013

Démolition et génie civil : 6 mois

Battage des pieux : 4 mois

Pontons : 3,5 mois

BUDGET : 1,410 million d'€

2015, UN LITTORAL RENATURÉ



Depuis plus de 15 ans, beaucoup s'accordent à vouloir supprimer la RD 59, route littorale qui dessert le petit et le grand travers, véritable incongruité en milieu naturel. Les parties prenantes - Manguio Carnon, la Grande Motte, le Conservatoire du Littoral, l'État, le Conseil Général - se sont enfin entendues sur les modalités de la suppression. C'est le projet de l'architecte Alfred Peter qui a été retenu pour aménager durablement le « Lido », précieuse bande côtière de 3 km entre Carnon et la Grande Motte. Avec pour enjeu, renaturer le site - remarquable - tout en facilitant la fréquentation du public. #

CHIFFRES CLÉS

Fin 2013 :

Lancement des travaux

2015 :

Livraison de l'aménagement avant la saison estivale

Coût de l'aménagement :
5 millions d'€ (dont 200 000 €, Manguio Carnon)

Maître d'ouvrage :

Pays de l'Or Agglomération
(également gestionnaire des propriétés
du Conservatoire du Littoral).